**Cavalier(ière) de spectacle**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

* Métiers animaliers
* Spectacle et création artistique

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Cavalier(ière) cascadeur(euse)
* Cavalier(ière) voltigeur(euse)

**Définition du métier**

Le cheval fait partie intégrante de nombreux spectacles ou activités proposés par des sites de divertissement. Véritable artiste doublé d'un dresseur, le/la cavalier(ière) de spectacle se produit devant le public lors des représentations dans le rôle qui lui a été attribué, en veillant à la sécurité de sa monture. En dehors des spectacles, il/elle assure l'entraînement et la formation de son cheval, participe aux répétitions, et peut également participer à la conception des tableaux ou spectacles (écriture, mise en scène, costumes...). En parallèle, le/la cavalier(ière) veille en permanence au bien-être de son cheval et peut assurer certains soins quotidiens (nourrissage, brossage, entretien du box...). Un excellent niveau équestre est indispensable pour émerveiller son public !

**Particularités**

* Pic saisonnier
* Métier en contact avec le public

**Code ROME**

Sportif professionnel

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Travailler en équipe
* Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
* Etre sensible à l'écologie et au respect de la nature
* Prendre des initiatives et être force de proposition
* Faire preuve de créativité

**Compétences techniques**

* Suivre les programmes d'entraînement et de préparation (physique, mentale, technique et tactique)
* Maîtriser toutes les techniques de l'équitation
* Effectuer des exercices de voltige équestre
* Adapter le dressage et les exercices d'un cheval aux caractéristiques du spectacle
* Inculquer à un animal des comportements adaptés à différentes situations
* Réaliser les exercices de préparation physique pour le cheval et le cavalier
* Évaluer l'état de santé de l'animal
* Manipuler des animaux
* Assurer les soins courants des équidés
* Mettre en place les conditions favorisant la performance sportive et la prévention de blessures (nutrition, récupération, travail technico-tactique en dehors des entraînements)
* Concevoir et réaliser un numéro visuel (aspects techniques, artistiques)
* Mener des répétitions avec des acteurs, comédiens
* Interpréter un rôle dans les domaines de l'art du spectacle ou de l'audiovisuel

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable dans le métier de cavalier de spectacle ou dans la voltige équestre est un plus mais pas indispensable.

**Formation obligatoire**

* Capacité équestre professionnelle de niveau 3 mention équitation

**Formation appréciée**

* Techniques et Interprétation des Arts Equestres (CNAC)
* Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
* Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Lad-cavalier d'entrainement

**Mooc disponibles et ressources utiles**

France Compétences